



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

# CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

## Dossier de presse extrait

Jeudi 7 juillet 2022

---

# Présentation du Concours général

Institué en 1744 par l'Université de Paris, le Concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel issus de tous les lycées publics et privés et des lycées français à l'étranger. **Le Concours général évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du baccalauréat.** Les candidatures des élèves sont proposées par leurs professeurs au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Les épreuves ont lieu au cours du deuxième trimestre.

Depuis 2015, les copies des épreuves écrites sont dématérialisées et mises numériquement à disposition des jurys sur une application. Le Concours général s'est ainsi modernisé, créant un pont entre les traditions d'hier et les méthodes innovantes de gestion d'aujourd'hui. Les lauréats, qui symbolisent l'excellence, sont récompensés dans le cadre d'un concours qui a su évoluer avec son temps et qui saura s'inscrire dans l'avenir.

## 48 disciplines sont proposées aux candidats :

- 30 disciplines pour le Concours général des lycées ;
- 18 spécialités de baccalauréat professionnel pour le Concours général des métiers.

## Depuis plus de deux siècles, le Concours général suit l'évolution de l'Éducation nationale et de la société :

- 1744 : création du Concours général à l'initiative de l'abbé Legendre.
- 1747 : les premiers prix sont décernés en Sorbonne.
- 1924 : ouverture aux élèves de province et aux filles. Il s'adresse à l'origine aux garçons des lycées parisiens.
- 1981 : ouverture aux disciplines technologiques. Le Concours général est initialement limité au français, au latin, au grec, à l'histoire, aux mathématiques et à la physique.
- 1995 : ouverture aux disciplines de l'enseignement professionnel.
- 2022 : ouverture de la discipline « numérique et sciences informatiques » pour la voie générale et de la spécialité « étude et définitions de produits industriels » pour la voie professionnelle.

## Les lauréats d'aujourd'hui ont d'illustres prédécesseurs :

- **Des hommes politiques** : Jean Jaurès, Léon Blum, Georges Pompidou, Sadi Carnot, Maurice Druon, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Louis Bianco, Raoul Delcorde.
- **Des scientifiques** : Marcellin Berthelot, Louis Pasteur, Laurent Schwartz, Leïla Essaddam.
- **Des philosophes, des hauts fonctionnaires et des chefs d'entreprise** : Jules Michelet, Jorge Semprún, Régis Debray, Jacqueline de Romilly, Charles de Croisset, Laurence Giovacchini, Daniel Bouton, Philippe Camus, Raymond Lévy.
- **Des écrivains** : Charles Baudelaire, Victor Hugo, Charles Péguy, Arthur Rimbaud, Eric-Emmanuel Schmitt.

# Les chiffres-clés

## Les candidats

---

### 19 003 candidats

- 17 543 au Concours général des lycées
- 1 460 au Concours général des métiers

### Les candidats des pays étrangers

- 62 pays inscrits, soit 1 707 lycéens
- 11 prix décernés à des élèves de 7 pays  
(*Le Concours général des métiers n'est pas ouvert à l'étranger*)

## Les lauréats

---

### Le plus jeune et le plus âgé

- Le plus jeune lauréat primé : 16 ans
- Le plus âgé lauréat primé : 24 ans

### 145 prix attribués

- à 142 lauréats (un candidat recevra deux prix et une candidate recevra trois prix)

### Autres distinctions

- 138 accessits
- 104 mentions
- **Au total : 384 candidats récompensés**

## Les disciplines

---

### 48 disciplines

- 30 disciplines pour le Concours général des lycées dont :
- 6 disciplines présentées en classe de première
- 2 en classes de première et de terminale
- 22 en classe de terminale
- 18 spécialités pour le Concours général des métiers

# Concours général des lycées

## Disciplines générales :

Les élèves de première peuvent concourir en :

- Composition française ;
- Histoire ;
- Géographie ;
- Version latine ;
- Thème latin ;
- Et version grecque.

Les élèves de terminale peuvent concourir en :

- Dissertation philosophique ;
- Sciences de la vie et de la terre ;
- Mathématiques ;
- Numérique et sciences informatiques (depuis 2022) ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de l'ingénieur ;
- Sciences économiques et sociales ;
- Et langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais et russe.

Classes de première et terminale en :

- Arts plastiques et éducation musicale.

## Disciplines technologiques :

- Ingénierie, innovation et développement durable ;
- Biochimie-biologie et biotechnologies ;
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire ;
- Sciences et techniques sanitaires et sociales ;
- Management, sciences de gestion et numérique ;
- Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

# Œuvres d'arts plastiques du Concours général des lycées :

## Spécialité : Arts plastiques

Président : M. Christian VIEAUX, inspecteur général

Vice-président : M. Christophe JOUXTEL, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

## Thème : Espace(s)

Vous choisirez l'un des documents fournis et réaliserez une production plastique transformant l'espace qu'il donne à voir.

Votre production sera bidimensionnelle et au format raisin (65 x 50 cm). Laissez à votre libre choix, les techniques employées devront toutefois correspondre aux contraintes de l'épreuve indiquées par le centre d'examen, à celles relatives au support fourni, aux quelques techniques interdites, ainsi qu'aux outils et aux matériels informatiques autorisés.

### Document 1



### Document 2



Document 1 : photographie de la mise en place de Panorama, installation d'Eva Jospin (1975-) dans la cour carrée du Louvre, avril-août 2016.

Document 2 : Philippe De Gobert, LH 5241, 2019. Tirage numérique 3/3, exposition personnelle au MUMA, Le Havre, collection de l'artiste.



### Document 3

*Katharina Grosse (1961-), Is it you ? (Est-ce vous ?), exposition au Baltimore Museum of Art, mars 2020-septembre 2021, Baltimore.*

### Les œuvres récompensées

